

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)
tenue à Toronto (Ontario)
le 9 novembre 2007
à 8 h 30

Sont présents

M. Gary Kugler	Administrateur et président du conseil
M. Ron Jamieson	Administrateur
M. Ken Nash	Administrateur et président et chef de la direction
M ^{me} Sharon MacFarlane	Administratrice
M ^{me} Josée Pilon	Administratrice
M ^{me} Deborah Poff	Administratrice
M. Ian Ross	Administrateur

Sont également présents

M ^{me} Kathryn Shaver	Vice-présidente, Affaires de la société et secrétaire générale (sauf pour le point 21)
M ^{me} Gillian Adshead	Secrétaire adjointe du conseil (sauf pour le point 21)
M. Angelo Castellan	Trésorier et Administrateur principal des affaires financières (sauf pour le point 21)
M. Frank King	Vice-président, Science et Technologie (sauf pour le point 21)

Membres de Niigani

M. Gordon Williams	(point 2 seulement)
M. Elmer Courchene	Président de Niigani
M ^{me} Mary Richard	
M. Jim Sinclair	
M ^{me} Mary Magiskan	
M ^{me} Donna Augustine	
M. Thomas Mattinas	
M. Mike McGuire	
M. Chris Lafontaine	

1. Approbation de l'ordre du jour et constitution du quorum

M. Kugler préside la réunion du 9 novembre 2007.

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été convoqués conformément au règlement et que le quorum est atteint, le président du conseil déclare la réunion ouverte à 8 h 30.

L'ordre du jour de la réunion est adopté. M. Kugler accueille M^{me} Sharon MacFarlane au conseil d'administration.

2. Réunion avec Niigani (Groupe de travail autochtone)

À la suite d'une demande et d'une entente de part et d'autre, le conseil d'administration et les membres de Niigani, le groupe de travail du Forum des Aînés autochtones de la SGDN, se rencontrent pour un échange de points de vue.

Le président du conseil, M. Kugler, souhaite la bienvenue aux membres de Niigani et invite l'Aîné Elmer Courchene à dire la prière d'ouverture. M. Kugler invite les membres du conseil à se présenter; le président de Niigani, M. Gordon Williams, invite ensuite les Aînés à faire de même.

M. Williams présente au conseil le logo du groupe Niigani conçu par un artiste autochtone. Il indique que le nom du groupe de travail, Niigani, a été choisi au cours d'une cérémonie traditionnelle et qu'il signifie « montrer la voie ». Le logo représente sept outardes en vol et symbolise un groupe de personnes qui travaillent ensemble.

M. Kugler passe en revue la création de la SGDN, effectuée conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, laquelle exige que les sociétés d'énergie nucléaire constituent la SGDN pour assumer la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien. Il fait remarquer que la SGDN n'adopte pas de position sur l'énergie nucléaire et que son rôle est de veiller à ce que le combustible irradié fasse l'objet d'une gestion adéquate à long terme et acceptable du point de vue environnemental et social.

M. Kugler énumère les principales responsabilités du conseil d'administration, à savoir surveiller la SGDN, guider celle-ci dans l'élaboration de ses orientations stratégiques, veiller à ce qu'elle dispose des ressources nécessaires, définir et atténuer les risques et garantir la sûreté financière. M. Kugler assure Niigani que la direction de la SGDN peut compter sur le soutien total du conseil d'administration et que la direction fournit régulièrement de l'information au conseil sur tous les aspects du travail de la SGDN.

Au cours de leurs présentations et de la discussion qui suit, les membres de Niigani mettent l'accent sur les points suivants :

- l'importance d'impliquer les Aînés dans le processus de la SGDN;
- leur appréciation du travail qui a été réalisé par M. Nash et le personnel de la SGDN pour tenir Niigani et les Aînés informés des travaux de la SGDN;

- l'importance de la vérité et de l'honnêteté dans l'édification des relations avec la SGDN;
- l'importance pour la SGDN de respecter les droits, les traités et les revendications territoriales autochtones;
- l'engagement personnel pris par chaque membre de Niigani d'apporter son aide à la SGDN; la crédibilité des membres auprès de leur peuple est d'une grande importance;
- ils considèrent que leur rôle principal est d'être des communicateurs et qu'ils doivent renseigner les collectivités autochtones afin qu'elles soient en mesure de prendre des décisions éclairées;
- Niigani espère que sa collaboration avec la SGDN créera un modèle de travail pour l'avenir dont d'autres pourraient s'inspirer pour mobiliser les peuples autochtones;
- un aspect important du travail ultérieur de la SGDN avec les collectivités autochtones est de reconnaître le besoin de partager les revenus avec les collectivités touchées afin que celles-ci réalisent les avantages à long terme d'un projet de ce genre;
- l'importance d'impliquer les collectivités autochtones dans le processus décisionnel;
- le désir de Niigani d'avoir une certaine autonomie et les ressources nécessaires pour pouvoir tenir des réunions avec différents groupes ainsi que ses propres réunions pour discuter des enjeux soulevés afin d'être en mesure de bien conseiller la SGDN.

Dans la discussion qui suit, Niigani renseigne le conseil sur certaines prophéties autochtones et leur histoire. Les membres de Niigani posent plusieurs questions au conseil à propos du financement opérationnel annuel de la SGDN et du financement à long terme du projet.

Niigani remercie les membres du conseil de l'occasion qui lui a été donnée de les rencontrer. Mike McGuire remet à M. Kugler, à M. Nash et à M^{me} Pat Patton une ceinture fléchée métisse en guise de marque d'appréciation.

M. Kugler remercie les membres de Niigani d'être venus rencontrer le conseil d'administration de la SGDN. En terminant, il dit que le conseil comprend que la SGDN doit prendre le temps de laisser le processus se déployer et que, au bout du compte, l'hôte du site retenu sera une collectivité volontaire et parfaitement informée.

Les membres de Niigani se retirent de la réunion du conseil.

3. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion tenue le 27 septembre 2007, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est adopté à la suite d'une modification mineure.

4. Affaires issues des procès-verbaux

M. Nash passe en revue les mesures qui devaient être prises à la suite de la réunion précédente. Soit que les mesures sont inscrites à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui aux fins de discussion, soit qu'elles ont été exécutées ou qu'elles sont en cours d'exécution.

5. Rapport du Comité sur la sélection d'un site

M. Ron Jamieson, président du Comité, présente un compte rendu de la réunion tenue par le Comité le 8 novembre 2007.

Il indique que le Comité a eu droit à une séance d'information et qu'il a fait part de ses commentaires sur une version préliminaire du document de discussion élaboré pour amorcer le dialogue sur l'élaboration concertée du processus de sélection d'un site. Le Comité a aussi eu droit à une présentation faisant état des réflexions initiales sur l'engagement pour cette étape du projet d'élaboration concertée du processus de sélection d'un site. Il s'est également penché sur la façon dont la SGDN pourrait déterminer si elle-même et la population canadienne sont prêtes à amorcer une discussion sur un processus de sélection d'un site. M. Jamieson invite le conseil à poser des questions et à faire part de ses commentaires.

Le conseil discute du besoin d'examiner le type et la nature de l'engagement public pour discuter du document. Le conseil souligne l'importance d'avoir des plans complets et des ressources en place pour faciliter le dialogue public. M. Nash indique que le conseil examinera ces questions plus à fond à sa réunion de février 2008. D'ici là, la SGDN aura reçu les commentaires émanant des activités d'engagement actuelles, un plan d'engagement aura été élaboré et les critères servant à déterminer l'état de préparation seront peaufinés. (*)

6. Rapport du Comité de la vérification, des finances et du risque

M. Ian Ross, président du Comité de la vérification, des finances et du risque, présente un compte rendu de la réunion tenue le 25 octobre 2007 afin de recevoir une présentation des membres du comité d'experts qui a examiné la formule de financement préliminaire de la SGDN.

M. Ross indique que deux membres du comité d'experts ont rencontré le Comité et qu'une discussion approfondie avait eu lieu à cette occasion. Les membres du Comité se sont entendus pour dire qu'un examen périodique de la formule de financement sera nécessaire pour confirmer la validité des hypothèses sous-jacentes. Le Comité a reconnu que les développements dans l'industrie nucléaire pourraient accélérer la participation d'autres producteurs de déchets ultérieurement. Une longue discussion a aussi eu lieu avec les

membres du comité d'experts à propos des dates du début de la construction indiquées dans la formule. Le conseil félicite la direction d'avoir mis sur pied le comité d'experts.

M. Nash s'engage à discuter du rapport final du comité d'experts et de la suite que la SGDN donnera aux recommandations du comité, à la réunion du conseil prévue en février 2008. (*)

7. Formule de financement

M. Nash présente la formule de financement qui est soumise à l'approbation du conseil. Il précise que cette approbation est requise avant de soumettre la formule au ministre des Ressources naturelles dans le rapport annuel 2007 de la SGDN comme l'exige la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. Pour faciliter l'élaboration de la formule de financement, un comité d'experts a été mis sur pied pour examiner la formule et se prononcer sur son caractère raisonnable.

M. Nash indique que la formule comprend les estimations de coût initiales préparées par des experts externes. L'administrateur principal des affaires financières, Angelo Castellan, explique que la méthode employée par la SGDN pour élaborer la formule de financement a été examinée récemment par un comité d'experts indépendant provenant des domaines de la finance, de l'économie, de la réglementation nucléaire et de la gestion internationale des déchets. Le comité a comparé la formule aux pratiques internationales et estime qu'elle est raisonnable.

M. Castellan indique que le personnel de la SGDN a rencontré plusieurs ministères gouvernementaux en octobre pour les renseigner sur la formule de financement préliminaire. Le personnel a également rencontré des responsables d'Hydro-Québec pour discuter de certains éléments de la formule. M. Castellan souligne en outre que des discussions auront lieu avec les sociétés membres de la SGDN pour effectuer un suivi du sort qui sera réservé aux recommandations du comité d'experts.

M. Kugler invite les administrateurs à faire part de leurs questions. Au cours de la discussion qui s'ensuit, les administrateurs s'informent sur les points suivants : le calendrier de mise à jour des estimations de coût sous-jacentes; la nécessité de faire approuver de nouveau la formule par le conseil si des changements y sont apportés ultérieurement; les recommandations du comité d'experts. M^{me} Pilon se dit satisfaite de la séance d'information que M. Castellan a donnée au personnel d'Hydro-Québec sur la formule de financement.

Après discussion, le conseil donne des directives sur le suivi de la formule de financement. L'administrateur principal des affaires financières s'engage à effectuer un suivi des points examinés et à faire parvenir les modifications par courriel au conseil. (*)

Le conseil accepte de reporter l'approbation finale de la formule de financement à sa réunion de février 2008. (*)

8. Rapport du Conseil consultatif

À la demande du président du Conseil consultatif, M^{me} Kathryn Shaver fait un compte rendu de la réunion du 8 novembre; le Conseil a notamment discuté des points suivants : le document de discussion préliminaire que l'on élabore pour la conception concertée ultérieure du processus de sélection d'un site; l'approche de la SGDN en matière de transparence; la formule de financement en cours d'élaboration; les plans d'engagement

prévus à l'appui de la prochaine phase de travail.

Elle indique que le Conseil a notamment rencontré des hôtes qui avaient été invités à cette réunion. Il a en effet rencontré Niigani, le Groupe de travail autochtone du Forum des Aînés de la SGDN, et a eu droit aux présentations de trois Aînés et d'un représentant des jeunes. Le Conseil a aussi convenu qu'il aimerait rencontrer Niigani de temps à autre pour discuter de points précis. Par ailleurs, M. Charles Caccia a rencontré le Conseil pour lui faire part de son point de vue sur la mise en œuvre et discuter des défis sociaux et politiques qui se poseront à la SGDN.

Une discussion du conseil s'ensuit au cours de laquelle les administrateurs s'informent sur différents points de la réunion du Conseil consultatif.

9. Rapport du président

M. Nash fait le point sur les activités de la SGDN depuis la réunion du 27 septembre 2007 du conseil; il souligne les points suivants :

- La SGDN continue de nouer des liens et d'offrir des séances d'information sur demande. M. Nash énumère plusieurs séances d'information tenues par la SGDN à l'intention de groupes autochtones, de responsables gouvernementaux, d'organisations nucléaires et de groupes municipaux. La SGDN continue, sur demande, de faire des présentations dans des collèges et des universités. Les dialogues prévus en 2008 solliciteront d'autres commentaires sur le processus de planification et les objectifs stratégiques de la SGDN;
- La SGDN a participé récemment à l'atelier CARL (un projet de recherche en sciences sociales sur les effets de la participation des parties prenantes à la prise de décisions dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs) en Suède, qui examine les approches en matière d'engagement municipal. La SGDN a participé en Suisse au mois d'octobre à la conférence internationale sur les dépôts en formations géologiques qui visait à faire le point sur les développements politiques et stratégiques internationaux des dernières années dans le domaine du stockage géologique des déchets radioactifs;
- Conformément à ce qui a été dit précédemment, la SGDN poursuit la mise au point de la formule de financement afin de la soumettre au ministre des Ressources naturelles en mars 2008.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les membres du conseil traitent des commentaires reçus jusqu'à maintenant par la SGDN à propos de la planification de la mise en œuvre, des objectifs stratégiques et des échéanciers. Le conseil parle de la nécessité pour la SGDN d'adapter continuellement ses plans aux changements qui surviennent et souligne les répercussions que pourraient avoir sur la SGDN les développements possibles dans l'industrie nucléaire. Le conseil précise également qu'il est important que la SGDN continue de rencontrer les responsables gouvernementaux dans les quatre provinces nucléaires.

10. Mise à jour sur la recherche sociale et l'engagement

Le conseil reçoit une mise à jour sur la recherche sociale et les activités d'engagement dans le cadre de laquelle on souligne les principales rencontres et les travaux menés à bien. La

mise à jour comprend un rapport sur la recherche menée à l'aide de comités de citoyens pour examiner les attitudes et les points de vue avec des citoyens représentatifs dans les quatre provinces nucléaires. On souligne également la planification des dialogues multipartites qui devraient commencer en 2008 et dont les résultats seront pris en compte dans la planification de la mise en œuvre.

11. Mise à jour sur le programme technique

On fait le point à l'intention du conseil sur le programme de recherche et développement technique de la SGDN; il est question de la coopération internationale, des travaux menés avec des universités à l'appui des sciences de la terre, de l'évaluation de la sûreté du stockage du combustible irradié et des activités de recherche sur l'ingénierie des dépôts. Les faits nouveaux du côté de la recherche technique comprennent la signature du quatrième accord international.

M. Kugler invite le conseil à faire part de ses commentaires ou de ses questions en rapport avec la recherche sociale et l'engagement ou avec le programme technique.

12. Mesures de rendement des objectifs stratégiques

M. Nash présente le travail en cours pour élaborer des mesures de rendement visant à faciliter les rapports sur le plan d'activités 2008 de la SGDN. Il décrit le travail effectué pour mettre au point des mesures de rendement préliminaires à l'égard de chaque objectif stratégique qui pourront faire l'objet d'une certification et d'une vérification.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, M. Kugler souligne que le conseil juge utile l'instauration de mesures du rendement. Le conseil accepte le rapport reçu et demande que la direction examine et peaufine les mesures pour en discuter avec le conseil à sa réunion de février 2008. (*)

13. Plan d'activités quinquennal et budget (2008-2012)

M. Nash présente le plan d'activités quinquennal et le budget de la SGDN.

Il précise que le plan d'activités proposé cadre avec les objectifs stratégiques que le conseil a examinés en juin et avec les orientations clés qu'il a examinées à sa réunion du 27 septembre 2007. Le plan prévoit la poursuite de l'édification des relations et du renforcement des capacités avec les Canadiens et les Autochtones, la recherche-développement, la planification de la sûreté financière, l'adaptation aux changements, l'amélioration de la gouvernance générale, le renforcement des capacités de l'effectif et de l'organisation et l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de sélection d'un site.

M. Nash passe en revue les changements apportés par rapport au plan d'activités préliminaire déposé en septembre, notamment la mise au point des niveaux de dotation et les impacts prévus sur les coûts en 2009 et par la suite. Les niveaux de dotation ont été revus; on prévoit que la SGDN aura besoin de 48 employés équivalents temps plein d'ici la fin de 2008. Des critères sont en cours d'élaboration pour évaluer dans quelle mesure la SGDN sera prête à entreprendre chacune des phases de travail prévues les premières années de la mise en œuvre. M. Nash fait remarquer que les délais contenus dans le plan d'activités sont fournis à titre indicatif seulement et qu'ils pourraient changer suivant la mesure dans laquelle la SGDN est prête à amorcer la prochaine phase.

M. Kugler invite le conseil à discuter du plan d'activités. Le conseil attire l'attention de la direction sur l'importance d'avancer à un rythme modéré pour ce qui est du dialogue public et ce, à chaque étape. Il recommande de faire preuve de prudence au moment d'amorcer le dialogue sur la conception du processus de sélection d'un site; ce processus risque d'être mal interprété au début. Le conseil convient d'examiner à sa réunion de février les progrès réalisés par la SGDN sur le plan de l'engagement pour évaluer si elle est prête à passer à la prochaine phase de dialogue. Le conseil discute également des niveaux de dotation prévus et demande que la SGDN incorpore davantage d'information contextuelle et de précisions dans le plan. Il soumet des idées pour que la présentation des chiffres du budget soit plus claire. (*)

À la suite des discussions, M. Kugler demande au conseil d'approuver le plan d'activités quinquennal et le budget de la SGDN (2008-2012).

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

que le conseil d'administration de la SGDN approuve le plan d'activités quinquennal 2008 sous réserve de l'apport des modifications mineures dont il a été question à la réunion du 9 novembre 2007 du conseil, y compris un budget de 26,6 millions de dollars pour 2008.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

14. Financement pour l'agrandissement des bureaux et la constitution d'une réserve pour le programme de travail de 2008.

M. Castellan, administrateur principal des affaires financières, passe en revue les besoins financiers à combler pour soutenir l'agrandissement des bureaux et la constitution d'une réserve proposée pour le programme de travail de 2008.

Il examine une recommandation de la direction portant sur la constitution d'une réserve pour 2008. Le programme d'engagement qui sera mis en œuvre l'été prochain est toujours en cours d'élaboration et évoluera au début de 2008. Actuellement, aucune réserve n'est prévue dans le plan d'activités de 2008.

Compte tenu de l'expansion prévue du personnel de la SGDN, M. Castellan souligne que l'organisation aura besoin d'autres bureaux. La SGDN prévoit d'agrandir ses locaux en occupant une partie d'un autre étage au 22, avenue St. Clair Est et elle aura besoin de fonds pour apporter des améliorations locatives. Par conséquent, la SGDN propose une modification budgétaire pour financer l'agrandissement des bureaux et prévoir une réserve pour le programme de travail.

Une discussion s'ensuit au cours de laquelle les administrateurs demandent des précisions au sujet des bureaux, des plans de dotation et du processus approprié pour octroyer des fonds aux fins indiquées. Les administrateurs conviennent qu'une modification budgétaire pour 2008 serait la meilleure façon de fournir ce financement supplémentaire. La direction confirme que ce processus est le meilleur moyen. On précise que les fonds restants de 2007, non dépensés à la fin de l'exercice, seront appliqués aux contributions financières des sociétés membres pour 2008 conformément à la convention d'affiliation.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

que le conseil d'administration de la SGDN approuve une modification budgétaire de 1 million de dollars aux fins de l'agrandissement des bureaux et de la constitution d'une réserve en 2008.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

15. État financier trimestriel

M. Castellan présente au conseil une mise à jour de la situation financière pour le troisième trimestre de 2007; il souligne que le rapport a été examiné auparavant par le Comité de la vérification, des finances et du risque.

En ce qui a trait aux prévisions de fin d'année, M. Castellan indique que la SGDN prévoit que ses dépenses pour 2007 seront inférieures au budget. M. Kugler invite le conseil à poser des questions.

16. Conseil consultatif – mandat et nominations

Le président du conseil, M. Kugler, présente le point visant à approuver le mandat du Conseil consultatif et les nominations des membres et de leur mandat pour la prochaine étape.

M^{me} Shaver indique que le mandat, mis à jour pour tenir compte du mandat de mise en œuvre du Conseil, propose des nominations échelonnées et fait état d'une légère augmentation des honoraires annuels. Seules des modifications rédactionnelles mineures ont été apportées à la version préliminaire approuvée en principe par le conseil en juin. M. Kugler souligne que les mandats échelonnés proposés assureraient la continuité et la transition pendant la période de rapport triennale. Il invite les membres du conseil à se prononcer sur le mandat du Conseil consultatif. Le mandat est accepté tel que rédigé.

En ce qui a trait aux nominations, M^{me} Shaver indique que sept des neuf membres actuels du Conseil ont accepté de renouveler leurs mandats et on propose l'ajout de trois nouveaux membres. L'objectif est de renforcer le savoir actuel du Conseil en ajoutant trois nouveaux membres ayant des compétences dans les domaines du savoir autochtone traditionnel, des communications stratégiques et des sciences de la terre. Le conseil appuie sans réserve la proposition de maintenir M. Crombie à la présidence du Conseil. M. Kugler précise qu'Hydro-Québec et Énergie NB ont confirmé leur intention de renouveler le mandat des membres qu'ils ont nommés respectivement au Conseil consultatif.

Le conseil discute de la composition du Conseil prévue dans la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* et se dit d'accord avec l'élargissement d'expertise proposé. Le conseil donne l'instruction à la SGDN de communiquer par écrit au ministre des Ressources naturelles la décision prise par le conseil d'administration quant à la composition du Conseil consultatif pour la prochaine phase. (*)

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

1. Mandat

Le mandat du Conseil consultatif est accepté tel que rédigé.

2. Présidence

À compter du 1^{er} janvier 2008, le mandat de M. Crombie au poste de président du Conseil consultatif est renouvelé pour une autre période de quatre ans.

3. Composition

À compter du 1^{er} janvier 2008, le mandat des membres suivants du Conseil est renouvelé pour une période de trois ans, avec possibilité de renouvellement :

M. David Cameron
M. Fred Gilbert
M^{me} Eva Ligeti
M. Derek Lister (conformément à l'approbation d'Énergie NB).
M. Donald Obonsawin
M. Daniel Rozon (conformément à l'approbation d'Hydro-Québec).

À compter du 1^{er} janvier 2008, les personnes suivantes sont nommées pour un mandat de quatre ans, avec possibilité de renouvellement :

M^{me} Marlyn Cook
M. Rudyard Griffiths
M. Dougal McCreath.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

17. Mandat du groupe d'examen technique indépendant

M. Frank King présente le point visant à faire approuver par le conseil le mandat d'un groupe d'examen technique indépendant. Le rôle du groupe sera d'évaluer les activités de recherche et développement en cours et ultérieures de la SGDN dans les domaines des sciences de la terre, de l'évaluation de la sûreté, du génie, et du développement de la technologie. Le conseil a examiné une proposition initiale d'examen technique indépendant à sa réunion du 27 septembre 2007. M. King indique que les commentaires émis par le conseil en septembre sont pris en compte dans la version révisée du mandat.

Le mandat proposé stipule qu'un groupe d'examen indépendant permanent se composera au départ de quatre ou cinq personnes. Le groupe présentera des rapports annuels par écrit et en personne tant au Conseil consultatif qu'au conseil d'administration de la SGDN.

Le conseil demande s'il est préférable d'approuver le mandat avant la nomination des membres du groupe. M. King fait remarquer que le mandat contient une disposition que le conseil peut modifier quand les membres auront été nommés.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

d'approuver tel que rédigé le mandat d'un groupe d'examen technique indépendant.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

18. Développement d'une organisation autonome

M. Nash passe en revue un plan de dotation amélioré pour poursuivre le développement de la SGDN en une organisation autonome dotée de toutes les capacités voulues pour mettre en œuvre la gestion adaptative progressive. Il indique que l'effectif total est passé de 8 équivalents temps plein en décembre 2006 à 25 actuellement. Il prévoit que ce nombre passera à 38 d'ici avril 2008.

M. Nash souligne que la croissance, en 2007, s'est faite essentiellement en incorporant le personnel technique et en élargissant la recherche sociale et l'engagement ainsi que les finances et l'administration. À mesure qu'elle progresse, la SGDN s'efforcera d'étoffer ses effectifs avec une combinaison d'employés d'expérience et de personnes nouvellement diplômées ainsi qu'avec du personnel technique pouvant prendre part aux activités d'engagement public et de communication. La SGDN mettra l'accent sur des activités de formation et de perfectionnement quand elle aura recruté un directeur des ressources humaines.

Le président de la SGDN explique le plan de dotation et les stratégies de perfectionnement du personnel. Il précise que des négociations sont en cours pour acquérir d'autres locaux à bureaux afin d'accueillir le personnel que la SGDN se propose d'ajouter.

Le conseil discute de l'expansion proposée et conseille à la SGDN de s'efforcer d'acquérir d'autres locaux dans l'immeuble actuel en vue de l'expansion prévue au cours des prochaines années; ce serait moins perturbateur et aussi plus prudent pour la Société de demeurer dans cet emplacement central afin de retenir le personnel en place. Le conseil discute également des méthodes de recrutement des nouveaux employés et demande que le président lui confirme que le recrutement peut être effectué aussi rapidement que prévu.

19. Relations de travail

M. Nash fait le point sur les délibérations à propos des plans de dotation à long terme de la SGDN. Il précise que l'orientation dont il a été question à la réunion de septembre n'a pas changé; toutefois, la mise au point des détails a fait ressortir la complexité du dossier.

Quelle que soit la voie choisie, le conseil souligne qu'il est important d'assurer le maintien des droits et des avantages de tous les employés à long terme.

20. Prochaines réunions

On informe le conseil de ses prochaines réunions :

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le 13 février 2008

De 14 h à 15 h

Pour commenter le Rapport annuel préliminaire

Première réunion de 2008 :

Le 22 février 2008

De 11 h à 17 h HNE

Endroit : 22, avenue St. Clair Est, 6^e étage, Toronto, Ontario

21. Séance à huis clos

Les membres du conseil tiennent une séance à huis clos. M. Nash dépose une recommandation voulant que M. Frank King soit nommé au poste de vice-président. Le conseil est d'accord.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

que M. Frank King occupe le poste de vice-président à compter du 12 novembre 2007.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil lève la séance à 14 h 30.

(*) Indique des mesures à prendre.

Kathryn Shaver
Secrétaire générale

Gary Kugler
Président du conseil